



# L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Février 2016

## LA CHRONIQUE DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme vous le savez, la Municipalité de Saint-Placide a entrepris des démarches pour produire un Plan stratégique de développement local économique, touristique, culturel et communautaire. Après avoir créé un comité de travail et embauché une agente de développement, nous sommes à la recherche de citoyens dynamiques et passionnés représentant différents secteurs d'activité afin de faire partie d'un comité de développement local. Vous devriez avoir reçu au cours des derniers jours un Informateur spécial concernant l'appel de candidature pour ce comité. Nous vous invitons fortement à remplir la fiche d'inscription au verso de l'appel de candidature et à la retourner à Madame Évelyne Bergeron **avant le vendredi 19 février**. La fiche d'inscription est également disponible au bureau municipal et sur notre site internet. Votre implication dans ce comité est importante puisque ce sera un lieu de consultation, de concertation et de collaboration qui mènera à l'élaboration d'un Plan stratégique de développement local économique, touristique, culturel et communautaire mettant de l'avant des projets structurants pour le mieux-être de notre communauté.



Dans un autre ordre d'idée, je vous rappelle que les citoyens de Saint-Placide ont accès à un service de transport collectif, l'Express d'Oka, qui leur assure du lundi au vendredi une liaison rapide et fiable au terminus de Saint-Eustache et à la gare de Deux-Montagnes. De plus, vous pouvez profiter d'un stationnement incitatif gratuit à l'arrière du Marché de la Place, situé au 2135, route 344. Le coût d'un passage en argent comptant est de 3,50 \$. Vous pouvez également vous procurer une passe mensuelle au coût de 57,00 \$ auprès du chauffeur d'autobus ou encore un livret de 10 billets pour 30,00 \$ au Marché de la Place. Pour plus d'information ou pour consulter l'horaire des différents trajets, je vous invite à vous rendre au [www.mrc2m.qc.ca/fr/services/express-d-oka/](http://www.mrc2m.qc.ca/fr/services/express-d-oka/).

Aussi, permettez-moi aussi de vous rappeler d'être très vigilant lors de vos activités et déplacements sur le lac des Deux Montagnes. Nous savons que plusieurs citoyens apprécient y pratiquer des sports d'hiver comme la motoneige et la pêche sur glace, mais en raison des nombreuses variations de température des dernières semaines, l'état de la glace peut changer rapidement. De plus, avant l'arrivée du printemps, il sera important de non seulement rapatrier vos installations sur le lac, mais aussi tous les matériaux et déchets laisser sur le lac et les berges. Votre collaboration est essentielle pour garder ce merveilleux endroit propre et agréable.

En terminant, nous ne pouvons passer sous silence la tenue des Journées de la persévérance scolaire du 15 au 19 février 2016. En mon nom et au nom de tous les membres du conseil, je tiens à féliciter tous les élèves et les étudiants de la Municipalité de Saint-Placide pour leurs efforts quotidiens. Ils sont la relève de demain et nous en sommes très fiers. Nous souhaitons souligner le bon travail des parents et des enseignants qui jouent un rôle crucial dans le cheminement scolaire de nos enfants. Continuons ensemble notre bon travail pour faire de nos jeunes des citoyens instruits, actifs et engagés!

Denis Lavigne, Maire

### LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU:

- ⇒ De verser une aide monétaire à la Placidienne, organisme municipal à but non lucratif, pour l'aider à financer des activités culturelles et sociales pour ses locataires;
- ⇒ D'appuyer financièrement le Gala Reconnaissance de l'action bénévole scolaire 2016 de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;
- ⇒ De renouveler l'adhésion à Tourisme des Basses-Laurentides qui a mandat d'assurer la promotion, l'accueil et le développement touristique de notre territoire;
- ⇒ De renouveler l'adhésion à la Société du Patrimoine d'expression du Québec qui est une ressource d'aide et d'informations pour la Municipalité dans l'organisation d'événements à caractère patrimonial et culturel;
- ⇒ D'embaucher Madame Amélie Proulx à titre de technicienne en loisir pour le camp de jour 2016;
- ⇒ De confirmer l'embauche de M. Philippe Larose à titre de pompier volontaire au sein du Service de Sécurité incendie de la Municipalité.

**Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu  
lundi, le 7 mars 2016 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.**

**PROGRAMME RÉNORÉGION**

**Votre résidence principale présente des défauts majeurs?  
La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, n'est pas supérieure à 100 000 \$?  
Vous possédez un revenu annuel inférieur à 32 000\$?**

*Vous pourriez être admissible au nouveau Programme de rénovation en région qui vous permettrait d'avoir une subvention pouvant atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.*

**Travaux admissibles**

Le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs défauts majeurs concernant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique.

Pour obtenir plus d'information, consultez l'adresse suivante: [http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/reparations\\_en\\_region.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/reparations_en_region.html).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme au 450-258-2305 poste 229.

**911****RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE  
ET/OU DE L'OCCUPANT DES LIEUX**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du propriétaire et/ou de l'occupant des lieux d'assurer une voie d'accès sécuritaire et dégagée à sa propriété et ce, en tout temps et toute saison, afin que les services publics et d'urgence tels que pompiers, ambulanciers, policiers et autres services municipaux puissent y accéder pour assurer la sauvegarde des vies et la protection des biens. De plus, il est de votre devoir de garder votre adresse civique bien lisible et à la vue des véhicules d'urgence. Cela permettra aux services d'urgence de gagner de précieuses minutes pour se rendre à destination en cas de besoin.

**AU VOLANT, ON RESTE VIGILANT**

Depuis 2008, la loi québécoise interdit le cellulaire tenu en main au volant. Le conducteur qui se fait prendre cellulaire à la main est passible d'une amende variant de 80 à 100 \$ et de quatre points d'inaptitude, et ce même s'il se trouve arrêté à un feu de circulation ou dans un bouchon. Toutefois, avec un dispositif main-libres ou en liaison Bluetooth, la conversation au cellulaire est permise au volant bien que cela représente une évidente distraction. De plus, pour l'heure, aucune loi n'interdit l'utilisation des autres fonctions du cellulaire (GPS, textos, internet, etc.) lorsque celui-ci est installé dans un socle. Cependant, il est évident que l'utilisation de ces fonctions, bien que non-interdite par la loi, nuit à la concentration et à la vigilance du conducteur puisque ses yeux quittent la route plusieurs secondes d'affilée. Selon la SAAQ, utiliser son cellulaire au volant, même s'il est déposé sur un socle, augmente de 23 fois les risques d'accidents. Alors sur la route, on garde toute sa concentration! On programme son GPS avant de partir et on met son téléphone sur une application qui répond aux textos d'un « je suis au volant ». Si vous avez vraiment besoin de répondre à un appel ou d'envoyer un texto, la SAAQ recommande d'immobiliser son véhicule en toute sécurité dans un endroit où le stationnement est autorisé.

Tiré de Mini-Scribe, Février 2016, volume 25, Numéro 2 (Association des directeurs municipaux du Québec)

**BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE****Horaire**

**Mardi : 14 h à 21 h**  
**Mercredi : 14 h à 16 h**  
**Judi : 14 h à 16 h**  
**Vendredi : 14 h à 21 h**  
**Samedi : 10 h à 14 h**

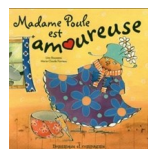
Pour plus d'information ou pour inscrire votre enfant à la prochaine heure du conte, veuillez contacter le  
**450-258-1780**

**L'HEURE DU CONTE**

Nous invitons tous les enfants de 4 ans et plus à participer à l'heure du conte une fois par mois.

**Prochaine animation:**  
Samedi 13 février 2016

De 10 h à 11 h  
**Madame Poule  
est amoureuse**

**CONCOURS SAINT-VALENTIN**

Rendez-vous à la bibliothèque municipale et devinez combien de cœurs contient notre vase pour courir la chance de gagner un panier-cadeaux !

**Quand : Du 2 février au 27 février 2016**

**Joyeuse Saint-Valentin à tous!**





### ICI VOTRE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ!

Chers amis, certains nous ont trouvé bien silencieux. C'est que nous manquons de bras... et de têtes... La petite équipe du C.A fait des pieds et des mains pour trouver un médecin et installer bientôt une antenne infirmière avec un centre de prélèvement. Mais nous ne sommes pas assez nombreux; il y a tant de choses à faire en même temps : installation, publicité, lettres, contacts, site web, page Facebook, etc. Il manque au moins quatre personnes sur le C.A et il faut faire le recrutement des membres en même temps que celui des professionnels de la santé. Nous avons atteint les 100 membres, mais nous sommes loin des 450 membres qui avaient adhéré à l'association. Il ne faut pas se décourager. Rappelez-vous que les parts sociales sont mises en épargne et seront remboursables. La Coopérative a besoin de votre adhésion afin de représenter un attrait pour les médecins et professionnels de la santé, et une force qui compte dans notre région. Offrez votre aide; contactez-nous au bureau (l'ancien presbytère) 450-412-0687 ou contactez Guy Lalande au 450-258-4318. Vous pouvez également nous contacter par courriel [coopsantesaintplacide@gmail.com](mailto:coopsantesaintplacide@gmail.com) ou par [facebook.com/coopsaintplacideqc](https://www.facebook.com/coopsaintplacideqc).

Et, surtout, parlez de la coopérative autour de vous, à Saint-Placide mais aussi à Saint-André, Saint-Benoit, Saint-Hermas, Saint-Jérusalem, Sainte-Scholastique, Saint-Joseph-du-Lac et Oka.

### SORTIE ANNUELLE À LA CABANE À SUCRE

Réservez dès maintenant votre journée du dimanche 20 mars 2016 pour participer à la populaire sortie annuelle à la cabane à sucre organisée par le Comité des loisirs. Cette année, le dîner aura lieu à 10 h 30 à la cabane à sucre au Pied de l'Érable! Les informations concernant les inscriptions vous seront transmises dans l'Informateur du mois de mars.



### DES RAQUETTES GRATUITES POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-PLACIDE

La municipalité de Saint-Placide est fière d'annoncer le prêt gratuit de raquettes pour ses résidents. Celles-ci seront disponibles en quantités limitées pour les adultes et les enfants. Un dépôt de sécurité par chèque sera exigé pour chacune des paires de raquettes empruntées et sera remis au retour de celles-ci. Le service des loisirs sera responsable de ce service de prêt, nous vous invitons donc à communiquer avec Madame Sabrina Pelletier, Coordonnatrice des loisirs et des communications par intérim au 450 258-2305 poste 231 ou par courriel à [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca) pour toute information supplémentaire.



**JOUEZ DEHORS, SOYEZ ACTIFS ET PROFITEZ DE L'HIVER!**



### La Société Arts et Culture de Saint-Placide vous propose

#### UN ATELIER D'ÉCRITURE AVEC JEAN BARBE

**Samedi le 19 mars, de 9 h à 16 h 30  
à l'Auberge Lys et Chardon, St-Placide**

Vous écrivez mais vous avez besoin d'un coup de main pour vous rendre au bout de votre projet?

Vous rêvez d'écrire un roman, un conte, une nouvelle mais ne savez pas par où commencer?

Cet atelier est pour vous!

Jean Barbe est écrivain depuis toujours, éditeur chez Leméac depuis dix ans, journaliste culturel et critique littéraire depuis 30 ans.

#### Déroulement de la journée

9 h: Intro - écrire est un travail, un artisanat

9 h 30: Survol du processus d'écriture; exercice d'enchaînement poétique + lectures commentées

10 h 30: L'imaginaire est une construction. Explications + première partie de l'exercice "construction du personnage"

12 h 00: Pause dîner

13 h 15: Le personnage en situation. Explications et seconde partie de l'exercice d'écriture + lectures commentées

15 h 45: Période de questions, projets personnels, etc.

Coût: 100\$ payable sur place le matin de l'atelier.

La pause dîner vous est gracieusement offerte par La Société Arts et Culture de Saint-Placide.

#### RÉSERVEZ TÔT, LES PLACES SONT LIMITÉES.

**Pour un supplément d'informations ou pour vous inscrire, contactez  
Suzanne Benoit - [suzanne.benoit@videotron.ca](mailto:suzanne.benoit@videotron.ca)**

#### NOUVEAUTÉ PATINOIRES EXTÉRIEURES

Afin d'offrir un meilleur service aux citoyens, nous affichons, depuis la mi-janvier, l'état des patinoires municipales sur le site internet. Des modifications sont apportées tous les matins les jours de semaine afin de vous tenir au courant des conditions de la glace pour vous aider à mieux planifier vos sorties à la patinoire!



[www.municipalite.saint-placide.qc.ca](http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca)



**OUVERTURE DE POSTE  
MONITEUR AU SERVICE DE GARDE  
Camp de jour 2016**

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un moniteur pour le service de garde du camp de jour 2016. Sous l'autorité de la technicienne en loisir, le candidat retenu pour ce poste devra : planifier, animer et superviser les activités du groupe de jeunes dont il a la charge.

Pour ce poste, l'horaire de travail de 9 semaines est réparti comme suit :

- Semaine de planification (maximum 20 heures): du 20 au 24 juin 2016, horaire à déterminer avec la technicienne en loisir;
- Activités régulières (minimum 20 heures par semaine) : du 27 juin au 19 août 2016;

Le candidat devra également être disponible pour effectuer au besoin des accompagnements en sortie et/ou des remplacements. De plus, une formation obligatoire pourrait avoir lieu en juin pour laquelle le candidat devra se rendre disponible.

**EXIGENCES:**

- Être étudiant à temps plein;
- Aimer le travail avec les enfants;
- Avoir de l'expérience en animation de groupe;
- Être débrouillard, autonome et dynamique;
- Avoir des aptitudes en communication serait un atout.

**CONDITIONS SALARIALES**

Les conditions salariales sont à déterminer.

**COMMENTAIRES**

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent transmettre leur *curriculum vitae* et une lettre de présentation par télécopieur au 450-258-3059 ou par courriel à [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca) **avant le 26 février 2016**. La Municipalité de Saint-Placide remercie à l'avance toutes les personnes intéressées, mais ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue. Dans la présente offre d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Sabrina Pelletier, coordonnatrice des loisirs et des communications par intérim au 450 258-2305 poste 231.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Du 1 <sup>er</sup> au 12 février 2016, 7 h 30 à 11 h et 12 h30 à 15 h	Période d'inscription et d'admission 2016-2017 de l'école de l'Amitié	École de l'Amitié	Contactez la secrétaire pour prendre rendez-vous : (450) 434-8391
Mardi 9 février 2016, 19 h 30 à 22 h	Assemblée mensuelle du Cercle de fermières	Salle Jean-Paul-Carrières, 281 montée Saint-Vincent	
Vendredi 12 février 2016, 9 h à 11 h 30	Espace Libre Action—Jeu libre pour les familles	Salle Jean-Paul-Carrières, 281 montée Saint-Vincent	Aucune inscription requise Pour information contactez le service des loisirs au (450)258-2305 poste 231
Samedi 13 février 2016, 10 h à 11 h	Heure du conte	Bibliothèque municipale, 73 rue de l'Église	Pour information ou inscription: (450) 258-1780
Lundi 15 février 2016, 10 h à 11 h	Programme Vie Active	Salle Jean-Paul-Carrières, 281 montée Saint-Vincent	Aucune inscription requise Activité hebdomadaire tous les lundis Pour information : (450) 258-3763
Jeudi 18 février 2016, 19 h à 23 h	Bingo des Bons Vivants	Salle Jean-Paul-Carrières 281 montée Saint-Vincent	Activité récurrente bimensuelle
Samedi 19 mars 2016, 9 h à 16 h 30	Atelier d'écriture organisé par la Société Arts et Culture	Auberge Lys et Chardon, 42 rue de l'Église	Pour information ou inscription: <a href="mailto:suzanne.benoit@videotron.ca">suzanne.benoit@videotron.ca</a>
Dimanche 20 mars 2016, 10 h 30	Sortie à la Cabane à sucre	Cabane à sucre Au Pied de l'Érable, 8785 rang Saint-Vincent, Mirabel	Pour information contactez le service des loisirs au (450) 258-2305 poste 231